



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Chers amis du Chavannus, nous revoilà avec la dernière édition 2024 fidèle à elle-même dans sa volonté de vous offrir une palette d'articles aussi utiles que variés pour prendre le pouls de ce qui se fait dans notre commune, si semblable aux autres mais à la fois tellement différente. Nous ne reviendrons pas sur le sujet récurrent et quelque peu lassant du climat dont le caractère imprévisible semble s'amplifier depuis quelques saisons déjà. Il faudrait cependant se rendre à l'évidence : nous n'avons pas fini d'en parler.

L'année 2024 a cependant été fructueuse pour notre commune qui a vu son bâtiment administratif modernisé et agrandi, sa fontaine a été rénovée de fort belle manière, le projet conjoint de construction d'une piscine-patinoire a franchi plusieurs étapes clés et la desserte par bus du site de son centre commercial est devenue réalité. La liste des raisons de satisfaction serait longue. Au fil des années Chavannes-de-Bogis s'est aussi illustrée comme une commune qui se soucie de ses aînés et de la vie événementielle sur son territoire. En bref, elle s'active sur plusieurs plans, réussissant ainsi à perpétuer un sentiment de quiétude pour ceux qui y vivent et y travaillent. Pourrait-on trouver meilleur moment pour cultiver une certaine estime de soi qu'en cette période de fin d'année propice aux bilans et aux bonnes résolutions ?

2024 aura aussi été tumultueuse, incertaine et empreinte de violences à bien des égards pour le monde. La paix, le respect de l'environnement, la santé pour tous, les valeurs universelles du vivre ensemble sont plus que jamais menacés. Il est impératif de nous soucier aussi de ces réalités contrastées et divergentes sans pour autant laisser place à la culpabilité.

Alors même que la magie des fêtes de fin d'année commence déjà à opérer, le temps de faire une pause, si courte soit-elle, pour aimer nos proches et le leur dire est lui aussi, tout essentiel.

Bonnes fêtes de fin d'année. Faisons le plein de moments de douceur auprès de ceux qui nous sont chers et que l'année 2025 nous soit douce et légère.

La rédaction



CELA ARRIVERA DEMAIN

13 décembre	Noël des enfants à la voirie
20 décembre	Fermeture du bureau communal
6 janvier	Réouverture du bureau communal
21 déc. au 5 janv.	Vacances scolaires
11 janvier	Récolte des sapins de Noël à la voirie
15 au 23 février	Vacances scolaires (relâches)

L'hiver - 21 décembre à 10h20



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Déchetterie
Page 3	Défibrillateurs
Page 4	Infos diverses
Page 5	Projet Piscine-patinoire
Page 6	Soirée rock - La Chavannaise
Page 7	Autoroute - Fête des monstres
Page 8	PFAS
Page 9	L'arrivée de l'eau au village
Pages 10-11	La philosophie
Pages 11-12	La recette de Noël du chef
Page 13	Lettres au Père Noël
Page 14	Dans nos jardins : arrachage des lauriers
Page 15	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 16	PECC

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL - 9 octobre 2024

Le premier point à l'ordre du jour est l'**arrêté d'imposition pour 2025** : La Municipalité propose de maintenir le centime communal à **58%** de l'impôt cantonal de base. Sans surprise, cette proposition est **acceptée à l'unanimité**.

Les conseillers doivent ensuite se prononcer sur un projet inattendu : **une demande de crédit de CHF 2'575'000.00 pour l'acquisition d'une parcelle**. Cette parcelle est au centre du village, entre celle de la salle communale, celle de l'auberge et la route du village. D'une surface de 2130 m², elle est actuellement occupée par un bâtiment de 6 logements. Pour son usage, plusieurs variantes sont possibles, de la rénovation à la démolition, mais l'intérêt est de profiter de l'occasion pour augmenter le patrimoine communal, grâce à une acquisition qui est située dans un lieu stratégique. Après avoir entendu le rapport favorable de la Commission des finances, les Conseillers acceptent le préavis à l'unanimité moins 1 abstention.



DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE

Ne l'appellez plus jamais Déchetterie,
mais **centre de collecte** !

Isaac Widmer, le surveillant des lieux, avec son CFC de recycleur en poche, a des idées plein la tête pour l'améliorer. Il a déjà changé la signalétique et prévu un nouveau local pour les déchets spéciaux (toxiques), conforme à la législation. Des récipients y sont disposés pour récolter les cigarettes électroniques, importantes sources de pollution.

Il a installé une nouvelle presse pour l'aluminium, différenciée de celle pour le fer blanc : ce meilleur tri rapportera un peu d'argent.

Il rappelle que la benne des encombrants est amenée à Gland pour le broyage de son contenu, ce qui occasionne un coût élevé. Il est donc important de ne pas y mettre les plastiques qui, eux, sont incinérés. Cette récolte de plastique est un plus offert par nos deux communes. Dans le futur, un meilleur tri des plastiques sera organisé.

Un projet de rénovation est dans l'objectif des communes: nous espérons des bennes semi-enterrées pour le futur.



DÉFIBRILLATEUR

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Un arrêt cardiorespiratoire se manifeste par une perte de connaissance subite et un arrêt respiratoire. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Si le défibrillateur détecte un trouble du rythme pour lequel un choc est nécessaire, il enverra une onde de choc pour resynchroniser le cœur.

Notre commune a acquis deux de ces appareils. Ils sont à disposition de la population à la salle communale et vers l'école / la chapelle.

Ils sont toujours opérationnels car contrôlés à distance chaque jour par Swisscom.



En présence d'une personne inanimée, la première réaction à avoir est de contacter le 144, prodiguer un massage cardiaque en cas d'absence de pouls. Sans réaction de celui-ci, on ouvre le coffret du défibrillateur et on en sort la valise orange (A).

En ouvrant cette valise, on active automatiquement le système qui se connecte au 144, une lumière rouge s'allume et une personne questionne pour connaître le degré d'urgence. Cet opérateur restera en ligne jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. (B)

Le réseau des First Responders* est alerté par sms et si un bénévole est à proximité, il viendra dispenser les premiers gestes de réanimation

et de défibrillation, en attendant l'arrivée des secours professionnels.

Il est important de rester calme et de ne laisser intervenir qu'une seule personne, celle qui est le plus à l'aise.

Le système guide par la voix et par les indications qui figurent sur l'écran. Il donne le rythme du massage cardiaque (C). Il est nécessaire d'exercer une pression soutenue.

S'il n'y a pas d'arrêt cardiaque, la machine ne donne pas l'autorisation de choc.

S'il faut donner l'impulsion, on allume le boîtier jaune grâce au bouton vert, on sort les patches (qui sont sous le gilet jaune) de leur sachet et on les colle sur le thorax du blessé comme indiqué sur le schéma inclus. L'appareil enverra l'impact, plusieurs fois si nécessaire. Et entre-temps, les secours seront arrivés !

Ne pas s'inquiéter d'oublier ces informations: l'appareil guide l'utilisateur pas à pas.

Après tout usage, le défibrillateur est contrôlé et rechargé.

Dans la valise, se trouve aussi un masque à utiliser pour le bouche-bouche (D) et une trousse rouge avec du matériel de premier secours (pansements).

Nous souhaitons tous ne jamais avoir à faire face à un arrêt cardiaque, mais si cela devait arriver, l'usage de l'appareil ne doit pas inquiéter : il est prévu pour guider les non-professionnels et peut sauver une vie.

*Vous voulez en faire partie ? <https://fondation-first-responders.ch/fr/first-responders>

Généralement, les first responders sont des non professionnels de la santé. Ils interviennent selon le principe du « prompt secours de proximité », et ce, bénévolement.



A



B



C



D

INFOS DIVERSES

ECHENILLAGE

Il est obligatoire ! Les poils des chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques. La seule lutte efficace est la lutte mécanique qui consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu.

Le nécessaire doit être fait dès leur apparition et au plus tard pour le 15 février 2025.

Voir les détails en p. 10 du Chavannus N°79 de l'hiver 2020.

PROBLÈMES DE DISTRIBUTION POSTALE

Des habitants nous signalent ne pas avoir reçu Le Chavannus 94. Est-ce votre cas ? Merci de le signaler au greffe communal, où vous pouvez aussi vous procurer le numéro manquant.

CHANGEMENT DE DATES POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage du mercredi 25 décembre sera remplacé par le jeudi 26 décembre 2024

Le ramassage du mercredi 1 janvier 2025 sera remplacé par le vendredi 3 janvier 2025

CARNET NOIR

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès, le 1er octobre dernier, de Madame Antoinette Aebi. Elle fut préposée au Contrôle des habitants de notre commune et les a accueillis au greffe communal pendant plus de 20 ans.

FUSION DE COMMUNES

La population de Tannay a rejeté à plus de 72% le projet de participer à l'étude de fusion des communes de Terre Sainte.

Après le refus de Coppet, l'étude d'une fusion à huit est abandonnée pour l'instant.

TRANSPORTS PUBLICS

Les travaux pour l'aménagement d'arrêts de bus à proximité du centre commercial sont en cours.

Sur l'axe Coppet - Chavannes-des-Bois, le tracé TPN de la ligne 813 est restructuré sous la forme d'une boucle. Celle-ci offre une desserte des nouveaux arrêts Chavannes-de-Bogis, centre commercial et Mies village.

Le nouvel horaire CFF **entre en vigueur le dimanche 15 décembre 2024**. Il s'agit du plus grand changement d'horaire en Suisse romande depuis Rail 2000 : vérifiez impérativement l'horaire de vos trajets habituels sur les sites des CFF, TPN, TPG ou Léman express.

PROJET PISCINE PATINOIRE (PIPA)

Depuis notre dernière communication en juin 2024, le projet de la piscine patinoire a franchi plusieurs étapes clés :

- Pose de la charpente et des murs en ossature bois de la piscine et du bâtiment administratif. Ces éléments ont été installés avec succès, marquant une étape importante dans l'avancement des travaux.
- Le bassin en inox de la piscine a été mis en place.
- Pose des menuiseries extérieures : La pose des fenêtres est en cours, contribuant à la fermeture de ces deux bâtiments.
- Prochaines principales étapes d'ici la fin de l'année :
- Livraison et pose de la charpente et des murs en ossature bois de la patinoire, ainsi que de sa couverture.
- Pose des fenêtres de la patinoire.
- Installation de la dalle froide pour la patinoire.

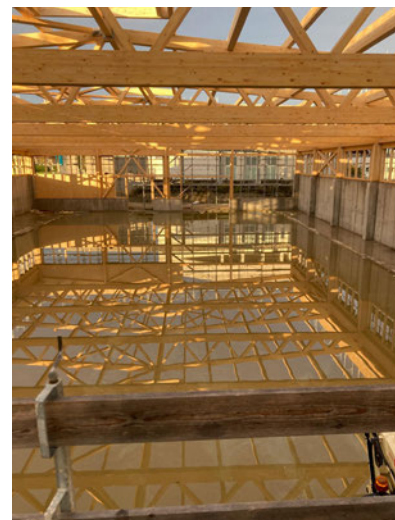


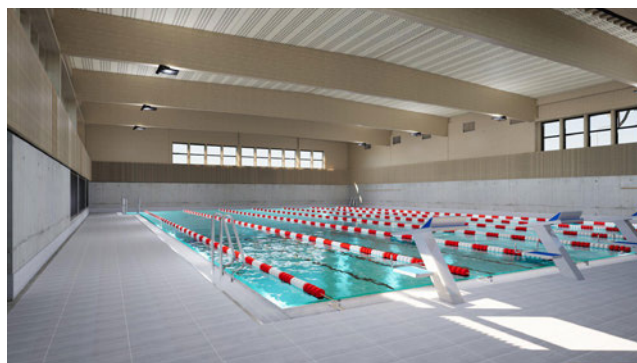
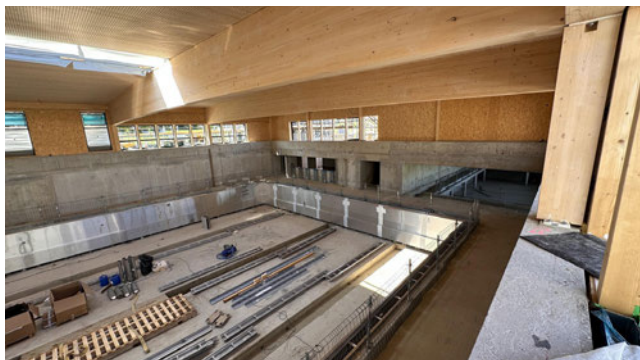
Photo John Tendon

Ces avancées témoignent de notre engagement à respecter le calendrier prévu, et nous sommes impatients de partager avec vous les prochaines étapes de ce projet ambitieux. Restez connectés pour suivre l'évolution du chantier !

Des photos du chantier sont mises régulièrement sur le site d'ARSCO.

Stéphanie Emery, Présidente du COPIL Piscine/Patinoire

L'état du chantier en octobre et images de synthèse

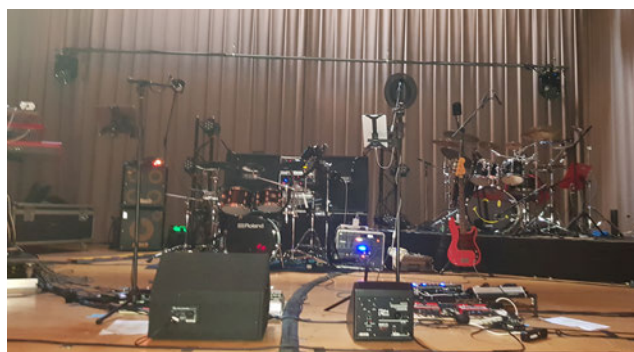


SOIRÉE ROCK - 21 septembre 2024

Un samedi soir très «Rock n'Roll» ce 21 septembre à la Salle communale ! L'Amicale et les Ajités ont organisé une soirée lors de laquelle trois groupes ont pu se produire sur scène : Rosewood, Terminus 7 et Gate 21, un mélange de reprises et de morceaux originaux.

Ces groupes ont eu énormément de plaisir à jouer «live» et ont offert des prestations très appréciées. Un soin tout particulier avait été donné à la qualité du son grâce à l'énorme travail fourni par un groupe de jeunes ingénieurs du son. De mémoire d'organisateur, jamais une telle qualité sonore n'avait pu être offerte dans notre salle de ... gymnastique !

Unique déception : la faible affluence de spectateurs. Cette soirée n'a malheureusement pas mobilisé le public attendu mais il est certain que les personnes présentes ont pu profiter de passer une belle soirée. Espérons que les organisateurs ne se découragent pas et qu'une seconde édition puisse être envisagée.



LA CHAVANNAISE - 29 septembre 2024

On court à la Chavannaise



C'est ainsi, avec plaisir, que 320 athlètes s'élancent dimanche 29 septembre 2024 sur les routes de Chavannes-de-Bogis, encadrés par les bénévoles de la Chavannaise. Un magnifique plateau d'Elite présent avec une course Hommes de 7,8 km. gagné en 22'33 par Alex Fournival. Une superbe 2ème place de Yitbarek Bekele en 22'35 et pour compléter ce podium, la troisième place de Gabriel Matos en 23'14. Pour vous dire à quel point le niveau fut relevé.

C'est tout de même Lisa De Bruyn qui franchit en premier la ligne d'arrivée en complétant ses 6.7 km en 22'06. Les femmes sortent donc gagnantes de ce nouveau défi Hommes-Femmes.

Suivront les autres concurrents avec le sourire et impatients de revenir l'an prochain se mesurer au parcours de la Chavannaise.

Le comité se réjouit de cet engouement retrouvé pour les manifestations de course pédestre et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



FORUM RTS - 3^e voie autoroutière

Une fois n'est pas coutume, la RTS est venue poser ses micros et ses caméras à Chavannes-de-Bogis, au local de la voirie, afin d'y organiser un débat entre les partisans et les opposants à la fameuse 3e voie autoroutière «Le Vengeron – Coppet – Nyon».

Sous la conduite des journalistes Coraline Pauchard et Romain Carrupt, le débat réunissait d'une part, pour les opposants, Lisa Mazzone, Présidente des Vert.e.s suisses, et Sacha Vuadens, Conseiller communal socialiste à Nyon et, d'autre part, pour les partisans, Mauro Poggia, Conseiller aux Etats MCG et le Syndic Alain Barraud.

Retransmis également en direct sur RTS2, les positions de chacun étaient très affirmées et les arguments souvent contestés par la partie adverse ! A l'heure où nous écrivons ces lignes, rien n'est acquis et le vote semble s'annoncer comme très serré. A l'heure où vous lisez ces lignes, le résultat est tombé mais les bouchons de notre village ne sont pas prêts de se résorber.

L'affrontement des visions pour l'avenir des mobilités en Suisse est un sujet extrêmement sensible et nul ne peut réellement imaginer de quelle manière les habitants devront se déplacer d'ici cinquante ans.



De gauche à droite : L.Kunz-Harris (Syndic de Founex), S.Vuadens, A.Barraud, L.Mazzone et M.Poggia.



LA FÊTE DES MONSTRES



C'est sous un temps brumeux qu'a eu lieu la 7^{ème} édition de la fête des Monstres, organisée par la société des AJités. Petits et grands ont pu découper puis décorer une courge d'Halloween et profiter d'une petite restauration.

C'est ainsi une centaine de citrouilles qui ont arboré leur plus vilain sourire pour l'occasion !

Les AJités vous attendent d'ores et déjà pour leur prochaine édition en 2025 !



PFAS - Polluants éternels

L'histoire des PFAS remonte aux années 1930 et 1940, lorsque les premiers composés de cette famille ont été synthétisés. En 1938, Dr Roy Plunkett de DuPont découvre le polytétrafluoroéthylène (PTFE) par accident, secondairement commercialisé et connu sous le nom de Teflon.

Selon la définition de l'OCDE/UNEP (Organisation de coopération et de développement économique), les PFAS sont des molécules formées d'une chaîne d'atomes de carbone plus ou moins longue, linéaire, ramifiée ou cyclique, et contenant au moins un groupement fluoré, soit méthyl ou méthylène, saturé et complètement fluoré. Ces per- et polyfluoroalkylées sont des substances chimiques dont les propriétés spécifiques sont mises à profit dans de très nombreux produits de la vie courante (ustensiles de cuisine, vêtements, emballages alimentaires, mousse anti-incendie, isolants fils électriques, fart pour les skis, lubrifiant et cire pour sols et voitures, électronique, cosmétique, etc.).

Fabriquées par l'industrie depuis des décennies, les substances per- et polyfluoroalkylées sont difficilement dégradables, d'où leur surnom de polluants éternels. Utilisées à grande échelle à travers le monde, elles se retrouvent dans l'environnement et sont mises en évidence dans la chaîne alimentaire ainsi que chez l'être humain, pour qui elles représentent un risque pour la santé.

Vu leur persistance, leur toxicité et leur bioaccumulation, ces produits chimiques ont été inclus en mai 2009 dans la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. La fabrication et l'utilisation de ces substances sont ainsi soumises à des restrictions globales. En Suisse et au sein de l'Union Européenne, leur utilisation est aujourd'hui en grande partie interdite.

Le rapport NAQUA 2019 (Observation nationale des eaux souterraines) traite des PFAS dans les eaux souterraines et indique que les concentrations des PFAS analysés étaient faibles, demeurant pour toutes les substances inférieures à 0,1 µg/l et même inférieures à 0,01 µg/l à plus de la moitié des stations en Suisse. Ceci est également confirmé par les analyses cantonales de l'OFCO (Office de la Consommation) réalisées de manière aléatoire sur le réseau de distribution d'eau de Terre Sainte.

L'évolution future des concentrations perfluorées dans les eaux souterraines dépend avant tout des quantités qui seront utilisées à l'échelle industrielle et des émissions engendrées par le recours à des produits contenant ce type de composés.

L'équipement des stations d'épuration d'une étape de traitement supplémentaire pourrait également diminuer à l'avenir les quantités de composés perfluorés dans les eaux souterraines. Si l'ozonation ne dégrade qu'insuffisamment ces composés lors de l'épuration des eaux usées, le recours à du charbon actif dans les STEPs reste une étape déterminante dans le processus d'élimination de ces composés.

En conclusion, les PFAS représentent un enjeu majeur pour la santé publique et l'environnement. La sensibilisation et la connaissance des risques associés à ces substances sont essentielles pour soutenir les efforts de réglementation et d'assainissement. Il est important pour les autorités, les industries et les consommateurs de travailler ensemble pour réduire l'utilisation des PFAS et atténuer leurs effets néfastes sur la santé et l'environnement.

Michael Müller

Où trouve-t-on des PFAS dans notre vie quotidienne ?

Les PFAS ont été utilisés pour fabriquer des ustensiles de cuisine antiadhésifs, des vêtements hydrofuges, des tissus et des tapis résistants aux taches, certains cosmétiques, certaines mousses anti-incendie et des produits résistants à la graisse, à l'eau et à l'huile, etc.

En règle générale, il est préférable de supposer que quelque chose contient des PFAS, en particulier si vous trouvez des mots clés tels que « imperméable », « antitache » ou « antisalissure » sur l'étiquette.



L'ARRIVÉE DE L'EAU COURANTE DANS LA COMMUNE DE CHAVANNES-DE-BOGIS

En 1905 lorsque l'eau courante arrive à Chavannes-de-Bogis la commune n'est qu'un modeste hameau d'à peine 100 habitants. Comme dans beaucoup d'autres localités similaires d'alors, l'eau était fournie par des puits et des sources locales. Si l'on s'en tient aux comptes-rendus des conseils municipaux de l'époque, les sources approvisionnant Chavannes-de-Bogis provenaient largement de la Rippe et de Bonmont. L'installation de réseaux de canalisations alimentés par une source proche, et équipés d'un réservoir permettant de stocker et de distribuer l'eau de manière continue représentait un effort financier considérable pour des communes modestes. C'est seulement avec l'adoption de la loi fédérale de 1899 sur les travaux publics qui autorisait le gouvernement à financer des projets d'infrastructure essentiels dans les communes que les projets d'amenée d'eau courante se sont multipliés.

Selon un processus bien huilé, chacune des institutions concernées jouait un rôle bien défini : Après en avoir obtenu l'autorisation par le Conseil général, assortie d'orientations générales, la Municipalité examinait les besoins exprimés et assurait le bon déroulement du projet. Le Canton fournissait un appui technique et administratif (planification, conception et évaluation des besoins techniques, évaluation des frais de captage selon les quantités d'eau requises, frais d'amenée, exécution des travaux de conduite d'eau etc..) et le niveau fédéral en assurait tout ou partie du financement. Les droits et obligations de chaque partie étaient rigoureusement décrits par le biais d'actes notariés et les prix de concession âprement négociés. En cas de désaccords avérés, le Conseil d'Etat avait la lourde tâche de trancher définitivement.

Il arrivait même que le niveau fédéral prenne l'initiative pour hâter les négociations. Ceci est fort bien illustré dans les notes émanant du conseil municipal de Chavannes-de-Bogis du 3 janvier 1905 qui font état de la convocation du département fédéral de l'agriculture et du commerce au sujet d'une convention à passer entre les communes de « Bogis, Crassier et Chavannes pour la distribution des eaux de Bonmont ».

Il est important de ne pas sous-estimer l'ampleur et la diversité des tâches requises pour la bonne tenue de projets de ce type qui restent révolutionnaires pour l'époque. Elles étaient d'ordre décisionnel, organisationnel, administratif, technique et financier et impliquaient plusieurs acteurs. L'établissement du prix de l'eau étant un sujet très sensible, les discussions à ce sujet pouvaient prendre beaucoup de temps. Tout était sujet à considérations méticuleuses avant exécution. Coordonner l'étude des sources, dont certaines se situaient pour ce qui nous concerne sur le territoire de Divonne-les-Bains, procéder aux fouilles nécessaires, évaluer la qualité de l'eau, planifier et établir des systèmes de distribution fiables et adaptés à la densité des populations, et aux spécificités géométriques. Une étape tout aussi sensible consistait à procéder à la pose des conduites, à la construction de réservoirs et, dans certains cas, à l'installation de stations de pompage, établir les niveaux de redevances. Puis enfin obtenir les financements nécessaires. Bref ce sont là des projets à la fois considérables et minutieux.

Si l'arrivée de l'eau courante dans la Commune s'est faite en 1905, le système d'amenée d'eau à chaque domicile s'est réalisé progressivement. C'est là que les fontaines, les bornes-fontaines et les lavoirs ont joué un rôle social et économique largement sous-estimé de nos jours. Les archives du Conseil général datant de juin 1904 traduisent le sérieux et la précision avec lesquels l'arrivée de l'eau courante a été préparée dans la Commune. Les emplacements choisis pour trois fontaines, une borne-fontaine et un lavoir sur le territoire de Chavannes-de Bogis et les raisons qui les justifient traduisent la vie de ce temps-là avec émotion.

Ces constructions, là où elles existent encore, sont des témoins précieux de l'avènement d'avancées sociales majeures pour les populations, non seulement dans leur vie de tous les jours mais aussi dans leurs activités économiques.

Aujourd'hui, le fait de juste tourner un robinet pour avoir de l'eau de qualité en quantité semble nous faire oublier à quel point l'eau est une denrée précieuse qui mérite d'être préservée notamment parce qu'elle n'est pas inépuisable. Le fait que plusieurs pays voisins et le Valais se soient dotés de délégués à l'eau nous rappelle cette réalité. L'on se plaît à s'entendre dire que la Suisse est le château d'eau de l'Europe. Faisons en sorte qu'elle le reste.

LA PHILOSOPHIE, UN ART DE VIVRE

La philosophie, depuis ses origines, n'a pas été uniquement une discipline académique ou une quête intellectuelle, mais également un art de vivre. L'idée de la philosophie comme art de vivre remonte à l'Antiquité, où des philosophes comme Socrate, Épicure et les Stoïciens ont incarné cette approche, cherchant à intégrer leurs doctrines dans leur vie quotidienne pour atteindre la sagesse et le bonheur.

Pour Socrate, vivre philosophiquement signifiait mener une vie examinée. Son célèbre adage « Connais-toi toi-même » souligne l'importance de l'auto-examen et de la réflexion critique. Il encourageait ses concitoyens à questionner leurs croyances et leurs actions, estimant qu'une vie non examinée ne valait pas la peine d'être vécue. Socrate n'écrivait pas de traités philosophiques ; sa philosophie se vivait dans les dialogues et les discussions, dans un constant effort pour aligner ses actions avec ses idées.

Les Épicuriens, quant à eux, ont mis en avant le plaisir comme but ultime de la vie, mais avec une nuance importante : le véritable plaisir réside dans la tranquillité de l'âme, l'ataraxie, et l'absence de douleur, tant physique que mentale. Épicure a fondé son jardin, un lieu où il enseignait à ses disciples l'importance de la modération, de l'amitié et de la sagesse comme sources de bonheur durable. Cette philosophie prônait une vie simple, loin des désirs excessifs et des ambitions vaines, pour atteindre une paix intérieure.

Les Stoïciens, avec des figures comme Sénèque, Épictète et Marc Aurèle, ont développé une autre dimension de la philosophie comme art de vivre. Pour eux, la clé du bonheur réside dans la vertu et l'harmonie avec la nature. Ils enseignaient à accepter ce qui échappe à notre contrôle et à cultiver l'indifférence face aux aléas de la vie. La pratique quotidienne des exercices spirituels, comme la méditation sur la mort, la visualisation négative, et la maîtrise des passions, permettait de renforcer leur résilience et de maintenir une sérénité inébranlable.

La philosophie comme art de vivre ne se limite pas à l'Antiquité. Elle trouve des échos dans des mouvements modernes comme l'existentialisme, avec des penseurs tels que Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, qui insistaient sur la liberté radicale de l'individu et la responsabilité de donner un sens à sa propre existence. Pour eux, la philosophie n'était pas un ensemble de théories abstraites, mais une démarche active pour confronter les absurdités de la vie et créer des valeurs personnelles.

Aujourd'hui, la philosophie comme art de vivre connaît un regain d'intérêt, notamment à travers les thérapies philosophiques et la philosophie pratique. Des philosophes contemporains comme Pierre Hadot ont revisité les anciens exercices spirituels pour montrer leur pertinence dans notre quête actuelle de sens et de bien-être. La philosophie se présente alors comme une voie vers l'autonomie, la sagesse et l'épanouissement personnel, invitant chacun à une réflexion profonde sur sa vie et ses choix.

Ainsi, la philosophie, loin d'être confinée aux livres et aux débats académiques, s'affirme comme une pratique vivante et dynamique. Elle nous pousse à interroger nos certitudes, à cultiver notre esprit critique et à chercher à vivre en accord avec nos valeurs les plus profondes. En cela, elle demeure un art de vivre par excellence, une quête perpétuelle de sagesse et de bonheur.

Exemple de leçon de sagesse au travers du récit de l'un des 12 travaux d'Hercule :

Les écuries d'Augias

L'histoire des écuries d'Augias, l'un des douze travaux d'Héraclès, offre une leçon de sagesse qui transcende son contexte mythologique. Selon la légende, Augias, roi d'Élide, possédait des écuries contenant un grand nombre de bétail et qui n'avaient pas été nettoyées depuis des années, accumulant une quantité énorme de fumier. Héraclès fut chargé de cette tâche apparemment impossible. Au lieu d'essayer de nettoyer les écuries avec des méthodes conventionnelles, il détourna les cours des rivières Alphée et Pénée pour laver les écuries en un jour. Cette histoire peut nous enseigner plusieurs leçons de sagesse :

1. La pensée innovante et créative

Héraclès n'a pas abordé le problème avec une méthode conventionnelle. Il a utilisé une solution créative et innovante qui lui a permis d'accomplir sa tâche rapidement et efficacement. Cette approche nous rappelle l'importance de penser en dehors des sentiers battus lorsque nous sommes confrontés à des défis apparemment insurmontables. La sagesse réside souvent dans notre capacité à voir les problèmes sous un angle nouveau et à trouver des solutions non conventionnelles.

2. L'efficacité par rapport à l'effort

Au lieu de se lancer dans un travail fastidieux et épuisant, Héraclès a trouvé une méthode qui maximisait l'efficacité. Cela nous enseigne que la sagesse implique non seulement de travailler dur, mais aussi de travailler intelligemment. Parfois, prendre un moment pour réfléchir à une stratégie plus efficace peut nous faire gagner beaucoup de temps et d'énergie.

3. L'importance de l'environnement et des ressources

Héraclès a utilisé les ressources naturelles disponibles - les rivières - pour résoudre le problème. Cela nous rappelle que la sagesse inclut la capacité à utiliser judicieusement les ressources à notre disposition. Que ce soit dans la gestion

de projets, la résolution de problèmes ou la vie quotidienne, reconnaître et utiliser efficacement nos ressources peut être crucial pour atteindre nos objectifs.

4. La résolution de problèmes complexes

Les écuries d'Augias représentent un problème complexe et négligé depuis longtemps. La leçon ici est qu'il est sage de ne pas laisser les problèmes s'accumuler jusqu'à ce qu'ils deviennent écrasants. En abordant les défis de manière proactive et régulière, nous évitons d'être submergés par des situations difficiles à gérer.

5. La persévérance et le courage

Bien que Héraclès ait trouvé une solution ingénieuse, il fallait encore du courage et de la détermination pour entreprendre un tel projet. Cela souligne l'importance de la persévérance et du courage dans la quête de la sagesse. Affronter et résoudre des problèmes difficiles nécessite souvent de la ténacité et de la résilience.

Ces leçons sont applicables non seulement dans des contextes mythologiques, mais aussi dans nos vies modernes, nous aidant à naviguer à travers les défis quotidiens avec sagesse et efficacité...

Isabelle Destrée



LA RECETTE DE NOËL DU CHEF

La passion de la cuisine, une histoire de famille

Interview de M. Laurent Petit, Chef Exécutif de l'hôtel Everness

C'est dans un cadre privilégié, face au lac et au Mont-Blanc, que nous rencontrons le Chef Laurent. Au sein de cet établissement récemment rénové, qui a fait peau neuve cette année avec une nouvelle terrasse et une piscine repensée, le restaurant accueille aussi bien les résidents que les visiteurs extérieurs en quête d'une pause gourmande. Issu d'une famille de restaurateurs depuis cinq générations, le Chef nous ouvre les portes de sa cuisine et partage avec nous ses traditions culinaires pour les fêtes de fin d'année.

Quelles sont vos traditions culinaires pour Noël ?

Dans ma famille, Noël a toujours été synonyme de cuisine d'excellence. Nous nous retrouvons dans un chalet dans les Alpes françaises, où tous les chefs de la famille cuisinaient ensemble. Je me souviens des bisques de langoustine mijotant pendant des heures, du poulet au vin jaune, des quenelles de brochet... C'était comme manger dans un restaurant gastronomique, mais en famille.

Comment ces traditions influencent-elles votre cuisine aujourd'hui ?

Je suis resté fidèle à une cuisine très classique, avec des vrais fonds, des vrais jus. J'apprends à mon équipe à faire des vraies bisques de langoustine, du vrai fumet de poisson. Pour moi, la clé est d'avoir des produits locaux et simples sublimés par de bonnes sauces.

Quels conseils donneriez-vous pour réussir un repas de fête sans stress ?

L'organisation est la clé. Il faut faire son menu deux ou trois jours avant, avoir fait toutes ses courses, et noter chaque élément sur papier. Je conseille de préparer une check-list détaillée : la décoration, le nombre d'assiettes, les garnitures... Ainsi, le jour J, il suffit de suivre sa liste.

Quelle est votre philosophie en cuisine ?

Je crois en une cuisine authentique, sans artifice. Je préfère les plats classiques bien exécutés aux innovations complexes. Pour moi, quand il y a plus de trois ou quatre saveurs par plat, on se perd. La simplicité est souvent synonyme d'excellence.



Que conseillerez-vous aux jeunes qui souhaitent devenir chef ?

C'est un métier de passion avant tout. Nous accueillons régulièrement des jeunes dès 13-14 ans pour des stages de découverte. Mon premier conseil serait de bien choisir son établissement de formation. Les horaires peuvent être exigeants - certains établissements fonctionnent en coupure (9h-14h30 puis 18h-minuit), d'autres proposent des horaires en continu. Il faut être conscient que c'est un vrai métier, pas juste un job. Chez nous, par exemple, l'équipe est comme une famille. Le soir, après le service, on partage, on discute cuisine.

Et qu'en est-il de l'impact de la technologie sur le métier ?

Contrairement à d'autres secteurs, la cuisine restera toujours un métier profondément humain. Bien sûr, nous bénéficions d'équipements plus performants - des fours sophistiqués, des plaques à induction - mais rien ne remplacera jamais le palais et la main du cuisinier. Une vraie omelette, blanche, crémeuse et moelleuse, aucune machine ne pourra la réaliser. C'est rassurant pour les jeunes qui veulent se lancer : ce métier a de l'avenir, les salaires s'améliorent, et il y a une vraie reconnaissance du savoir-faire. La passion fait toute la différence.

Une recette festive du Chef : Filet de bar de ligne aux moules au champagne, une recette raffinée et festive, parfaite pour les fêtes.

Ingrédients pour 2 personnes :

- 380g de bar de ligne (2 pavés)
- 100g de moules
- 100g de blanc de poireaux
- 50cl de champagne
- 20cl de crème
- 15cl d'huile d'olive
- 40g de beurre
- 3g de safran
- 1 bouquet garni
- 10g de maïzena



Préparation :

1. Faire revenir la garniture aromatique dans l'huile d'olive, ajouter les moules et le champagne. Laisser cuire.
2. Filtrer le jus de cuisson, ajouter le safran et lier avec la maïzena pour obtenir un velouté.
3. Couper les poireaux en fine julienne et les frire à 180°C.
4. Saisir le bar côté peau dans l'huile d'olive, ajouter une noisette de beurre.
5. Dressage : placer le bar au centre, disposer les moules autour et la paille de poireaux sur le poisson. Napper de sauce safranée et décorer d'herbes fraîches.

Le mot de la fin du Chef:

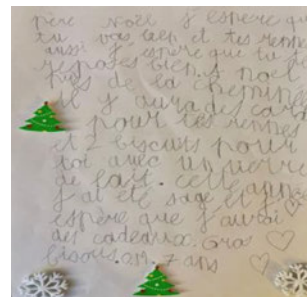
Je me réjouis d'accueillir les lecteurs dans notre établissement, que ce soit pour un repas, un café en terrasse face au lac, ou simplement pour acheter notre pain maison. N'hésitez pas à venir me saluer en cuisine, je serai ravi de partager ma passion avec vous, même pendant les fêtes !

LETTRES AU PÈRE NOËL

Père Noël,

J'espère que tu vas bien et tes rennes aussi. J'espère que tu te reposes bien. A Noël, près de la cheminée, il y aura des carottes pour tes rennes et 2 biscuits pour toi avec un verre de lait. Cette année j'ai été sage, et j'espère que j'aurai des cadeaux.

Gros bisous, O.M. 7 ans



Lettre d'Adrita au Père Noël:

Bonjour Père Noël ! Je pense que tu es content de voyager dans le monde. Tu rends les enfants heureux parce que tu donnes des cadeaux. Tu es très gentil ! Pour Noël, je veux notre planète sans plastique. Est-ce que tu peux le faire ? Merci beaucoup !

Cher Père Noël,

J'espère que vous allez bien au pôle Nord. Ce sont mes vœux pour ce Noël. Je pense que je suis trop grand pour des cadeaux mais je veux bien que ces problèmes soient résolus.

Voici ce que j'aimerais :

Je voudrais que tout le monde ait assez de nourriture, parce qu'il y a trop de gens qui ont faim parce qu'ils ont pas assez d'argent. Je voudrais aussi la fin des guerres et des conflits comme par exemple la guerre en Ukraine et à Gaza. Je veux que tout le monde puisse vivre en paix sans avoir peur. Je pense qu'il est super important de protéger notre planète, et j'espère que chacun prendra soin de la Terre pour qu'elle reste en bonne santé, parce que cela aura un impact sur la Terre et sur nous. J'aimerais aussi que tout le monde soit traité de manière égale, peu importe d'où ils viennent ou ce qu'ils croient. Enfin, je voudrais que les animaux soient respectés et protégés parce qu'ils peuvent aussi ressentir la douleur et la souffrance.

Je vais vous laisser des cookies et du lait, et aussi des carottes pour les rennes. Merci, Père Noël !

Joyeux Noël !

Cordialement

Adyan PARVEZ, 13 ans

P.S. Pourriez-vous aussi me donner des bonbons. Merci beaucoup !



LE QUIZ DU PÈRE NOËL

1. Pour les petits: De quelle couleur est l'habit du Père Noël ?
2. Pour les moyens: Quel animal tire le traîneau du Père Noël ?
3. Pour les plus grands: Dans quel pays habite le Père Noël ?
4. Pour les experts: Comment s'appelle le Père Noël dans d'autres pays ?

Bonus amusant : Le saviez-vous ?

Les rennes du Père Noël s'appellent : Tornade, Danseur, Furie, Fringant, Comète, Cupidon, Tonnerre, Éclair, et bien sûr, Rudolphe au nez rouge !

Réponses :

1. Rouge et blanc.
2. Les rennes (avec Rudolphe, le plus célèbre, au nez rouge qui guide le traîneau).
3. En Laponie, au nord de la Finlande (bien que certains disent qu'il habite au pôle Nord).
4. Le Père Noël est appelé : Santa Claus aux États-Unis, Father Christmas en Angleterre, Babbo Natale en Italie, Sint-Nikolaas (Saint Nicolas) aux Pays-Bas, Papá Noel en Espagne

DANS NOS JARDINS : Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey contre les lauruelles

Le 12 novembre 2024, les communes de Chavannes-de-Bogis et de Bogis-Bossey ont commencé à procéder de commun accord à l'arrachage de plusieurs plants de lauruelles (laurier-cerise) disposés aux alentours de l'école communale et de l'ancienne épicerie. Cette opération fait suite à deux décisions :

1) celle du Conseil fédéral interdisant la mise en circulation de 53 plantes exotiques envahissantes menaçant la biodiversité locale à compter du 1er septembre 2024 (voir Chavannus n° 94) et

2) celle de nos deux communes de travailler ensemble pour remplacer les lauruelles autour de l'école par des diverses espèces de plants qui ont la particularité d'être plus favorables à l'équilibre entre espèces indigènes. Il s'agit notamment du laurier des sauges et du cornouiller. Cette tâche physiquement éprouvante est conduite par José et Marcel tous deux employés communaux, respectivement de Chavannes-de-Bogis et de Bogis-Bossey qui ne ménagent pas leurs efforts. Munis de divers engins, ils ont coupé les plants de lauruelles à la tronçonneuse, débarrassé le feuillage et extrait les souches très profondément ancrées dans la terre. Les abords de ces plantations étant recouverts à certains endroits de pavés en béton, il a aussi fallu en extraire de gros blocs. L'opération de débarrassage des débris a nécessité des va-et-vient multiples vers la compostière de Commugny. En vue de remplacer la quantité impressionnante de terre agglutinée autour des racines excavées, nos deux experts communaux ont procédé à la remise en terre d'une quantité équivalente de terreau avant la replantation.

Outre les bénéfices certains de cette opération pour l'écosystème, il est à espérer qu'elle aura été une occasion pour l'école de sensibiliser les élèves aux effets néfastes de ces plantes exotiques envahissantes. Quelques élèves de l'UAPE attenante ont quant à eux eu le plaisir d'observer l'opération derrière la fenêtre vitrée de leur local pendant un court instant avec des yeux empreints de curiosité.

Notez qu'une subvention est allouée par le canton de Vaud aux communes et privés qui souhaiteraient remplacer leurs haies de lauruelles par des arbustes indigènes. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'État de Vaud.



Avant



Après



JADIS ET MAINTENANT

Notre appel à votre contribution a porté ses fruits : nous avons reçu d'anciennes cartes postales du village, de la part de M. Hämmerli. Elles illustrent des endroits typiques de Chavannes-de-Bogis, parfois déjà présentés, mais sous un nouvel angle de vue.



La photo proposée il y a 4 ans montrait la chapelle vue depuis Bogis-Bossey, la voilà avec le Jura en toile de fond et avec beaucoup d'aménagements destinés au trafic routier.

C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS



Municipalité du 2 octobre 1974

- En présence de M. Mugnier, Syndic de Bogis-Bossey, la liste des invités à l'inauguration de la nouvelle Station d'épuration intercommunale (STEP) est établie. Il est également prévu le nombre d'enveloppes à préparer pour les gratifications aux ouvriers.
- La Municipalité commande deux écussons héraldiques à fixer sur les écriteaux d'entrée du village.
- La séance, ouverte à 20h30, est levée à ... 01h15 !

Municipalité du 8 octobre 1974

- La Municipalité autorise M. Aubert à poser une enseigne lumineuse 'Cardinal' devant l'entrée de son auberge.

Municipalité du 16 octobre 1974

- Les frais de l'exercice 1973 pour l'enseignement secondaire (collège de Nyon) concernent neuf élèves de notre commune et représentent Fr. 31'572.- soit Fr. 3'508.- par élève !
- L'acte d'achat en copropriété avec Bogis-Bossey de la parcelle de la STEP a été signé le 12 octobre.

Conseil Général du 4 novembre 1974

- Continuation du trottoir de Maag (sortie du village) jusqu'à la Poste. Il faudrait envisager de prolonger ce trottoir jusqu'à l'école au vu de son très mauvais état et que 50 enfants l'empruntent quatre fois par jour ! Une commission ad'hoc est nommée.
- Plan partiel d'affectation des Champs Blancs : la première étude date de 1969 et prévoyait 1'528 habitants. Suite à un débat vif entre partisans et opposants, ce PPA est refusé par 31 non, 20 oui et 1 abstention.

Municipalité du 11 décembre 1974

- La Municipalité enregistre la démission de M. Jean-Pierre Borle, municipal, qui déménage au 1er janvier 1975.

Conseil général du 18 décembre 1974

- La Municipalité prend note d'une demande de récupération du verre. Pour des raisons pratiques, ce 'récupéragé' est toutefois difficile.
- M. Pfyffer souhaite que le panneau 40 km/h soit remis en place au chemin du Collège et signale que le carrefour vers la chapelle est dangereux. Des mesures doivent être prises.
- Les bus scolaires empruntent le chemin du Collège car déposer les enfants sur la route principale est trop dangereux.

le liseur d'encre passées

PECC NEWS

Nous avançons dans ce projet fortement poussé par le Canton. Depuis le dernier article paru dans le Chavannus, la Municipalité a rencontré à nouveau notre consultant, la société Lyka, pour peaufiner les différentes actions qui seront mises en place pour certaines en 2025, pour d'autres dans les 2-3 années qui suivent.

Chaque Municipal s'est vu attribuer des «fiches» pour les différents ateliers prévus...certains relativement faciles à organiser, d'autres plus complexes.

Un petit budget PECC a été inscrit au budget 2025. Car même si le Canton nous verse des subsides relativement importants, qui servent principalement à couvrir les frais de notre consultant, de petites sommes seront à investir selon l'atelier prévu.

A noter que pour certaines fiches, l'implication de l'ensemble des Municipaux sera nécessaire.

Pour les citoyennes et citoyens de notre belle commune qui sont intéressés au développement durable, à la biodiversité, à la protection de la nature, ainsi que biens d'autres sujets liés au PECC, sachez que vous pouvez déjà vous annoncer comme volontaire afin de nous soutenir dans la réalisation de ce Plan Communal Energie et Climat. Merci de contacter par mail le Municipal en charge en cas d'intérêt.

Stéphane Borella



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Marie-Laure Konate

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps.
Délai pour vos articles et réactions : 20 février 2025

Tirage : 660 exemplaires

À disposition au greffe communal

Le printemps - 20 mars à 10h01

Contact : lechavannus@hotmail.ch